



|                         |    |
|-------------------------|----|
| Nombre de conseillers   | 56 |
| En exercice             | 56 |
| Présents                | 45 |
| Votants par procuration | 14 |
| Absents                 | 22 |
| Total des votes         | 51 |

8.9

L'an deux mille vingt cinq, le vingt trois juin à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 17 juin 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

#### **ELUS PRESENTS :**

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, M. BOUET, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. BURET, Mme MONLON, Mme QUESNEY, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. MAUVIEUX, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. VETEL, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme BOURNISSEN, Mme MONTIER, Mme QUEVAL, M. AUBER, M. BESSARD, M. LEMBOUCHER, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE, M. DUCLOS

#### **ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :**

MME ROULAND A M.BISSON, MME DEFLUBE A M. BOUET, M. DUMESNIL A M.LEBOUCHER, M. BONVOISIN A MME GAUTIER, M. TIHY A MME DUHAMEL, M. BARRE A M. MEAUDE, MME DUVAL A MME ROSA, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME CABOT A M. AUBE, M. CHEVREAU A MME MOUCHEL, M. VALLE A M. SIMON, MME BOQUET A MME QUEVAL, M. DOUYERE A M. COUREL, M. BLAS A MME BOURNISSEN

#### **ELUS ABSENTS :**

M. GIRARD, MME ROULAND, MME GILBERT, M. LEROY, MME DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. BARRE, MME DUVAL, M. LEFRANCOIS, MME CABOT, M. CHEVREAU, M. VALLEE, MME BOQUET, M. DOUYERE, MME BINET, M. BLAS, M. BAPTIST, M. RABEL, MME FRESSARD, M. DELONGUEMARE, M. FOU COURT, MM VANBESSEN, M. GRARD, M. TRAVERSE, M. POULAIN, M. TOUSSAINT, MME CACAUX, M. LEBEE, M. DROUET, MME GLEMOT, M. QUATREHOMME, M. CHARPENTIER, MME FOUTREL, MME POTTIER

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme LOUVEL

### **N°DEL\_0095\_2025 Fixation des tarifs pour la vente de prestations, de produits locaux et d'objets par l'office de tourisme**

Pour répondre à la demande de ses visiteurs et participer à la promotion des producteurs locaux, les élus et prestataires, à l'occasion des différents comités et commissions attractivité, tourisme et patrimoine qui ont eu lieu en 2023 et 2024, ont souhaité la mise en place d'une boutique au sein de l'office de tourisme Pont-Audemer Val de Risle.

Différents produits et objets proposés par des artisans et producteurs locaux ont été sélectionnés. Après quelques mois de fonctionnement de la boutique, certains produits et objets sont à ajouter pour répondre à la demande des visiteurs et intégrer des nouveaux producteurs locaux. Il convient d'en fixer les tarifs.

*Aussi et au regard de ce qui précède,*

**VU** les articles L5210-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 0082-2024 concernant la détermination de tarifs pour la vente de prestations et d'objets par l'office de tourisme,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'organiser l'activité liée aux ventes réalisées par l'office de tourisme,

**CONSIDÉRANT** que la fixation des tarifs participe au bon fonctionnement de l'office de tourisme,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'actualiser les tarifs des prestations fournies par l'office de tourisme,

*Le Conseil Communautaire décide,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,*

- **D'ADOPTER** les nouveaux tarifs de l'Office de Tourisme conformément au tableau annexé à la présente délibération,

**DE PRÉCISER** que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 0082-2024 en date du 16 septembre 2024 relative aux précédents tarifs de l'Office de Tourisme ;

Pont-Audemer, le 23 juin 2025

le Président

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL